



Erreur commercial concessionnaire automobile

Par **Jenny 46**, le **18/01/2012 à 19:58**

Bonjour,

J'ai signé hier un bon d'achat d'une voiture chez un concessionnaire.

Une heure après le commercial me téléphone pour m'annoncer qu'il s'est trompé, qu'il ne peut reprendre mon véhicule qui représente la somme de 1000 €, ce qui majore donc le prix de ladite somme.

Je lui dis que j'ai eu une proposition identique à la sienne, prix déduction faite de la reprise. Il me demande de la lui faxer, ce que je fais. Aujourd'hui il m'appelle pour me dire qu'elle n'est pas tout-à-fait la même et il me propose d'ajuster le prix sur cette offre

Je ne suis pas d'accord car je suis perdant et le bon de commande est signé pour un prix inférieur. Que dois-je faire ?

Merci pour une éventuelle réponse.
Cordialement.